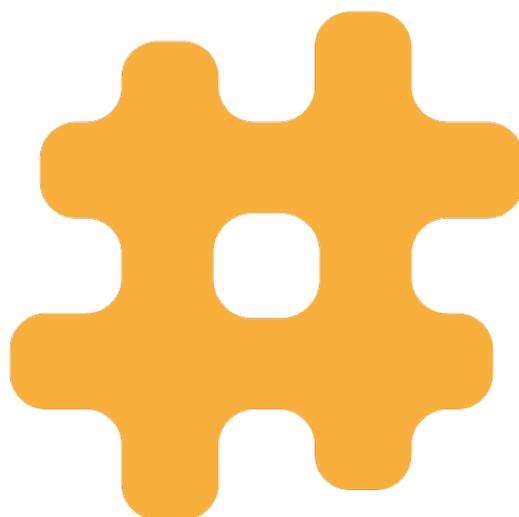


APPEL À COMPÉTENCES 2022
CAHIER DES CHARGES

Accompagnement à la création d'entreprises innovantes et solidaires en incubateur

PROPULSE PAR TAG 29
Le propulseur d'entrepreneuriat collectif breton

**DATE LIMITE DE
DÉPÔT
DES OFFRES
26.08.2022
à 23 heures 59**



Tag²⁹

Marquons le **Finistère**
par l'innovation sociale

1. Cadre général de l'action

Présentation de TAg29

Trajectoires Agiles 29, le Propulseur d'entrepreneuriat collectif du Finistère, est une offre globale d'accompagnement renforcé des créatrices et créateurs d'entreprises mettant leur projet au service de leur territoire et de ses habitants.

Il est co-financé par l'Union européenne (FEDER), l'Etat, la Région Bretagne et le Conseil Départemental du Finistère.

TAg29 anime pour cela différents dispositifs dont :

- l'Idéateur (émergence)
- l'Incubateur d'entreprises d'Innovation Sociale (IS) et d'Economie Sociale et Solidaire (ESS)
- le Révélateur : plateforme d'innovations sociales nées des territoires

Présentation de l'incubateur

Cet appel à compétences concerne l'animation d'ateliers collectifs que propose TAg29 dans son offre de service Incubateur.

Pour cet incubateur, TAg29 cible les projets qui :

- # peuvent être initiés par une association ou une entreprise
- # contribuent à la résolution d'une problématique sociale et/ou qui développent une activité socialement innovante et/ou qui développent une activité d'utilité sociale
- # reposent sur un modèle économique pérenne
- # visent à créer des emplois en Bretagne et plus particulièrement en Finistère.

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté à chaque projet et une mise en réseau avec l'ensemble des partenaires, en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 6 mois (*prototypage*) puis de 6 mois (*lancement*), la période d'incubation vise à faire évoluer le projet jusqu'à sa maturité. A ce titre, les équipes projets bénéficient :

- # d'un appui technique et méthodologique spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- # d'un appui-conseil individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et la consolidation du projet
- # d'une mise en réseau avec des partenaires complémentaires (réseaux de l'innovation sociale, partenaires techniques, partenaires financiers).
- # d'un accompagnement à la recherche de financements (directs ou indirects)
- # de la recherche de solutions d'hébergement du projet
- # De la mise en place d'un suivi individualisé

La capacité d'accueil de l'incubateur est de 5 à 10 projets accompagnés simultanément. La sélection des équipes s'effectue à l'issue du choix du comité partenarial de sélection selon ces critères :

- # le potentiel d'innovation sociale, l'intérêt, ou la réponse à un besoin avéré
- # la capacité du porteur de projet à mener à bien son projet
- # la faisabilité du modèle économique
- # le soutien effectif territorial, de collectifs, de bénéficiaires, ou de la collectivité
- # l'envergure du projet et son potentiel d'emploi
- # une gouvernance démocratique, les valeurs, le sens de l'action

Présentation des entrepreneurs et de leurs secteurs d'activité :

- # **Les participants sont des porteurs de projets d'entreprise d'innovation sociale** au stade de prototypage de leur activité et des accompagnateurs de TAg29. Les entrées dans l'incubateur sont intervenues par appel à projets créant ainsi un effet de promotion.
- # **Niveau des participants** : les profils des porteurs ont été validés par le comité de sélection. Ils sont en mesure de suivre et transférer un niveau élevé de formation tant qu'il reste pratique et opérationnel.
- # **Secteurs d'activité représentés** :
Les secteurs de développement des entreprises d'innovation sociale et d'entreprises sociales et solidaires sont très divers : agriculture, commerce, culture, services, aide à la personne, aides aux entreprises, nouvelles formes de mobilité, entreprise numérique, sous différentes formes juridiques Siae, Scop, Scic, association, SAS ESUS, etc.

2. Les domaines d'interventions et les objectifs des ateliers dans le cadre du prototypage

Dans le cadre de son parcours d'accompagnement, TAg29 propose un cycle d'ateliers mis en œuvre par des personnes ressources externes, complémentaire aux rendez-vous individuels et aux ateliers collectifs animés en interne. (Voir Annexe 1 - parcours de prototypage).

Ce cycle d'ateliers, est composé d'une série de 13 interventions planifiées sur 6 mois décomposée en lots.

Une précédente consultation clôturée le 26 juillet 2022 concernait les lots de 1 à 10.

La présente consultation concerne 3 lots supplémentaires.

Cycle d'ateliers (clôture de l'AAC 26 août 2022)			
Lot	Intervention	Durée	2022 - 2023
11	Gouvernance collective, management participatif	1 journée	oct.nov. 2022
12	Stratégie marketing et commerciale	1 journée	dec. 2022- jan2023
13	Structures juridiques	1 journée	Nov-dec. 2022

Cycle d'ateliers (clôture de l'AAC 25 juillet 2022)			
Lot	Intervention	Durée	2022 - 2023
1	Intelligence collective et outils de travail en commun	1/2 journée	Mi sept. 2022
2	La posture de l'entrepreneur	1 journée	Fin sept. 2022
3	Modéliser son projet	1 journée	Mi oct. 2022
4	Élaboration du modèle économique	1 journée	Début nov.2022
5	Élaboration du budget prévisionnel	1 journée	Mi nov. 2022
6	Plan de financement I et II & financements	1,5 journée	Fin nov 2022 +

	privés		début fev.2023
7	Évaluer son projet	1/2 journée	Mi janv 2022
8	Pitch	1 journée	Fin janv. 2023

<i>Prestations complémentaires</i>			
9	Pack Expertise	3*1h30 / projet sur demande	A définir
10	Autre proposition de prestation pouvant s'intégrer dans le parcours d'accompagnement	A définir	A définir

Objectifs des ateliers : TAg29 attend que les participants puissent transférer les connaissances acquises et les rendre opérationnelles dans le cadre de la construction de leur projet entrepreneurial.

Chaque séquence portera, autant que possible, sur un corpus théorique ainsi que sur la présentation d'outils facilitant la mise en place d'ateliers pratiques.

L'accent sera porté sur les échanges entre l'intervenant et les participants, sur les études de cas, les exemples tirés de l'ESS, les outils fournis ainsi que les méthodologies.

3. Lieu et conditions matérielles d'organisation

- # Les ateliers auront lieu au siège de TAg29 ou dans des lieux partenaires en Finistère ;
- # Si les conditions sanitaires l'exigeaient, les ateliers devraient pouvoir être animé à distance, selon des modalités à discuter avec l'équipe (adaptation des horaires, et du déroulé)
- # Le nombre de places disponibles est au maximum de 20 par séance afin de faciliter les échanges entre participants.
- # Dans le cas où le nombre de participants inscrits serait inférieur à 6 personnes, TAg29 se réserve le droit d'annuler l'atelier et de le reprogrammer.
- # Les formats d'ateliers souhaités sont d'une journée ou d'une demi-journée, de 9h15 à 17h15. Le groupe dans sa première journée de travail peut décider d'avancer ou reculer ces horaires.
- # Lors de chaque atelier, un support théorique sera remis à chacun des participants et à TAg29.
- # L'intervenant devra apporter, à chaque séance, le matériel nécessaire aux ateliers (ordinateur, etc.).
- # Les supports d'animation (documents, photocopies, etc.) sont élaborés, fournis et photocopiés par l'intervenant.
- # Le recours à des technologies modernes plus respectueuses de l'environnement sera apprécié.
- # TAg29 prendra à sa charge les aspects matériels suivants :
 - la mise à disposition des salles d'atelier
 - la convocation des participants
 - le suivi des inscriptions
- # Les sessions d'ateliers auront lieu selon le calendrier précisé dans le tableau pages 3 et 4. Les éventuelles incompatibilités de date devront être anticipées dès la réponse à ce cahier des charges afin de reprogrammer l'atelier.
- # TAg29 utilisera ses supports de communication ainsi que ceux de ses partenaires pour informer le tissu associatif local de l'existence de ces ateliers.

4. Livrables et prescriptions méthodologiques

Modalités de rendu de la mission : **les livrables**

- # Un échange téléphonique de préparation durant le mois de septembre avec TAg29
- # Une réunion pédagogique début septembre avec le TAg29 et les autres intervenants
- # Des feuilles d'émargement par demi-journée, par séquences d'ateliers réalisés
- # Les supports d'animation
- # Le bilan écrit et l'évaluation de l'intervention
- # Une réunion téléphonique de débriefing

5. Obligations particulières

La réalisation de cette mission est cofinancée par le FEDER, fonds européen. En conséquence, le prestataire retenu aura l'obligation de faire état de la participation des fonds européens, notamment dans le cadre de toute publication ou communication afférente et, le cas échéant, auprès des participants. Au besoin, TAg29 lui communiquera l'ensemble des éléments nécessaires et notamment les chartes graphiques en usage.

Le prestataire sera tenu de fournir à TAg29 toute information nécessaire au renseignement des indicateurs de réalisation ou de résultat et participe, en tant que de besoin, à l'ensemble des travaux d'évaluation du programme.

Le prestataire sera également tenu de recevoir les représentants de TAg29 dans le cadre de visite sur place effectuée par le service gestionnaire ou le service bénéficiaire, en cours d'exécution de l'opération. A cette occasion, il communiquera toute information relative aux conditions de déroulement des actions cofinancées.

Le prestataire devra tenir à la disposition de tout contrôleur ou auditeur national ou communautaire habilité l'ensemble des pièces justificatives relatives aux prestations fournies, et ceci jusqu'à la date de clôture prévisionnelle du programme. Durant cette période, le prestataire se soumettra à tout contrôle, sur pièces et / ou sur place, effectué par toute instance nationale ou communautaire habilitée.

6. Budget

Le paiement des prestations sera effectué selon les modalités suivantes :

- # **Les ateliers thématiques** : les intervenants seront indemnisés à hauteur de 750 euros la journée (375 euros la demi-journée) nets de taxe nets de taxe pour les organismes de formation (ou 750€ TTC pour les autres structures).
- # **Le pack expertise** : ces séances, de 3*1h30 pour chaque projet sont indemnisées à hauteur de 300€ nets de taxe.

Ce prix comprend l'ensemble des coûts externes y compris les déplacements.

La prestation sera réglée sur présentation d'une facture, et remise des différents livrables. Cette facture mentionnera impérativement :

- le destinataire de la facture : TAg29
- l'objet de l'intervention: Incubateur TAg29
- la nature de l'intervention : nom de l'atelier
- la date de l'intervention

7. Prestations complémentaires (Lots 9, 10)

Lot 9 : pack expertise

Le pack expertise est complémentaire à l'accompagnement individuel des porteur.euse.s de projet réalisé dans le cadre de l'incubateur. Il est proposé lorsque le projet nécessite une étude plus approfondie dans les domaines suivants :

- # Ressources humaines
- # Comptabilité et fiscalité
- # Droit Immobilier
- # Juridique
- # Facilitation, modération,
- # Logistique

- # Expertise en ingénierie de modèle économique dans un secteur d'activité spécifique
- # Prospection et stratégie B to B
- # Droit du numérique

Les demandes d'expertises se feront à l'initiative de TAg29 au regard des besoins et des attentes identifiées. Les chargés de mission se chargent d'organiser la rencontre et d'accompagner si besoin les porteurs de projet aux rendez-vous d'expertise.

Les modalités de l'accompagnement sont données à titre indicatif. Elles ne sont pas exhaustives et peuvent faire l'objet de nouvelles propositions dans la limite des modalités financières détaillées au point 6.

Lot 10 : autres propositions de prestations

Le Tag29 laisse la possibilité aux répondants à cet appel à compétences de proposer des prestations complémentaires, au-delà des ateliers pré-identifiés. Ces prestations peuvent s'inscrire dans toute thématique relative à la création d'entreprise et/ou la posture entrepreneuriale qui ne serait pas déjà abordées dans les autres lots.

8. Modalités de soumission de la proposition

Pièces à fournir et modalités de forme :

À partir des de ce cahier des charges, l'intervenant soumettra une proposition comportant :

- # Le/les lot(s) sur lesquels il/elle souhaite intervenir
- # Une fiche de renseignements de la structure, avec les noms et coordonnées de la personne référente pour cet appel à compétences ainsi que ces des intervenants
- # Une note d'intention d'un format d'une page recto-verso maximum
- # Le CV de chacun des intervenants précisant ses compétences et expériences
- # Vos références et des exemples d'interventions similaires

TAg29 se réserve la possibilité d'un entretien téléphonique pendant la phase de sélection.

9. Modalités et critères d'appréciation des offres

La sélection se fera sur proposition écrite et, le cas échéant, sur présentation écrite ou orale complémentaire (entretien téléphonique).

Critères de sélection :

- # Compréhension des enjeux et attendus de la mission (30 points) ;
- # Qualité de la proposition (30 points) :
Dossier complet, Précision et clarté du dossier. Acceptation du prix par jour proposé.
- # Expériences et références sur des missions similaires (40 points) : Compétences techniques vis-à-vis des axes de la thématique ; Expériences sur le même secteur d'activité ; Connaissance des acteurs de l'écosystème ESS du Finistère;

Les propositions qui obtiendront le plus grand nombre de points sur chaque lot seront retenues. Les proposant seront informés des suites réservées à leur dossier dans les jours suivants la date limite de proposition.

Date limite de retour des propositions par message électronique :

29 août 2022 à 23h59

Nom et coordonnées des personnes référentes de la consultation :

Flavie de Jaurias, flaviedejaurias@tag29.bzh , 07 63 98 84 20

TAg29, Propulseur d'entrepreneuriat collectif du Finistère
1 rue Louis Pidoux, Bât E, 29200 Brest

PROTOTYPAGE TAG29
LOTS SOUMIS A LA PRÉSENTE CONSULTATION

N° et NOM du LOT	Objectifs et contenu	Date
<p>1 Gouvernance collective, management participatif Durée : 7h</p>	<p>Qu'est-ce que la gouvernance ? Conseil d'administration, comité technique, comité de pilotage : Quelles différences ? Où commencent la décision managériale et la décision collective ? Quand commence la délégation ? Qu'est-ce que le leadership ? Comparaison Manager et Leader. Faciliter l'adhésion par son attitude. La double qualité.</p>	<p>Mi-sept. 2022</p>
<p>2 Stratégie marketing et commerciale Durée : 7h</p>	<p>Qu'est-ce qu'une stratégie commerciale ? Quelles sont les spécificités d'une stratégie adaptée à un projet d'utilité sociale ? Qu'est-ce qu'une stratégie de communication ? Comment communique-t-on en 2022 ? Quels sont les outils disponibles gratuits ? ou pas mais incontournables ? Quand et comment les utiliser ?</p>	<p>Décembre 2022 - janvier 2023</p>
<p>3 Structures juridiques Durée : 7h</p>	<p>> Choix de statuts juridiques > Les sociétés commerciales, agrément ESUS, association, scic & scop. > Les montages hybrides : SAS + asso, asso en holding, scic+sci > Levée de fonds et conservation(ou pas) de la capacité de décision. > Statut du bénévole, limite du bénévolat, participation du bénévole en association, en Scic. > Responsabilité juridique et pénale du dirigeant, directeur, président</p> <p>Livrable attendu des porteurs de projet : Plan d'action ou analyse de l'étude de marché</p>	<p>Novembre-Décembre 2022</p>